

## EAU — EAU EN SEINE-ET-MARNE

La Seine-et-Marne dispose d'importantes ressources en eau. De ce fait, le Département est un acteur essentiel dans la gestion de l'eau. Réseau d'eau potable, entretien des milieux aquatiques, suivi des réseaux d'assainissement... Gros plan sur les grands axes de la politique de préservation de l'eau en Seine-et-Marne.

### L'eau en Seine-et-Marne

Parmi ses ressources en eau, la Seine-et-Marne comprend deux nappes souterraines puissantes et étendues (calcaire du Champigny et calcaire de la Beauce) et une importante nappe alluviale (la Bassée), qui jouent un rôle crucial pour alimenter les Seine-et-Marnais et plus largement les Franciliens en eau potable.

La Seine-et-Marne comprend également 4 400 km de cours d'eau superficiels (la Seine, la Marne et leurs affluents). Depuis 2006, le Département s'est fortement engagé en faveur de la protection et de l'amélioration de la qualité de l'eau sur son territoire, même si la politique de l'eau ne relève pas directement de sa compétence.

Un premier plan départemental de l'eau (PDE) a été élaboré avec l'Etat et les partenaires de l'eau pour guider ses actions et celles de ses partenaires en la matière. Deux autres PDE ont suivi dont le dernier court jusqu'en 2024.

### La protection des ressources en eau potable

Pour garantir la qualité de son eau, le Département s'appuie sur le service de l'eau potable et des milieux aquatiques. Sa principale mission est de contribuer, le plus en amont possible à la préservation de la ressource en eau, en accompagnant notamment les collectivités locales, souvent démunies face à la complexité réglementaire du secteur.

Très concrètement, il s'agit pour le Département :

- d'assister les collectivités dans la mise en place des périmètres de protection des captages (pollutions accidentelles) ;
- aider à la définition des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses sur les Aires d'alimentation de captages (AAC) et à la mise en œuvre de ses programmes d'actions, en partenariat avec la profession agricole afin de faire évoluer les pratiques culturales (réduction de l'utilisation des pesticides essentiellement) ;
- assurer la performance des réseaux d'eau potable (lutte contre le gaspillage) ;
- conseiller les collectivités pour la réduction voire la suppression des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

---

## CHIFFRES CLÉS SUR L'EAU POTABLE

### 363

**captages actifs d'eau potable**

avec 59 unités de traitement sur l'ensemble du territoire

### 351

**communes**

ont adopté le "zéro phytosanitaire" sur leurs espaces publics (données en 2022)

### 10 400

**km**

de réseau de transport & de distribution

### 511

**châteaux-d'eau**

## La préservation et l'entretien des milieux aquatiques

Le service de l'eau potable et des milieux aquatiques accompagne également les collectivités via :

- une assistance technique en matière d'entretien et de restauration des cours d'eau ;
- un appui technique dans le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour les travaux ou études touchant les cours d'eau ;
- la participation aux différentes réflexions visant à assurer la continuité écologique des cours d'eau ;
- un soutien dans le montage des plans de financement ;
- une intervention auprès des gestionnaires de rivières pour leur entretien et la continuité de cette trame bleue.

---

## CHIFFRES CLÉS - MILIEUX AQUATIQUES

# 4 400 km

de cours d'eau

# 250 km

de cours d'eau domaniaux

# 3%

de superficie en zones humides

# 1 160 km

objet d'un entretien régulier

## L'accompagnement pour l'assainissement

Le service d'animation technique pour l'épuration et le suivi des eaux est un autre partenaire précieux des collectivités, à qui le Département propose :

- une assistance technique via des visites diagnostics et des bilans de fonctionnement des systèmes d'assainissement,
- accompagnement dans l'amélioration de la distribution en eau conforme, la pérennisation des équipements (châteaux-d'eau, forages...) et les économies d'eau (diagnostic des réseaux d'eau potable),
- un appui technique dans le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour les études relatives à des projets d'assainissement collectif (station d'épuration, réseaux d'assainissement, schéma directeur d'assainissement, zonage d'assainissement) ou non collectif (opération de réhabilitation),
- le suivi des schémas départementaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales,
- un appui pour le montage des plans de financement.

**292**

stations d'épuration publiques

**5 500 km**

de réseaux d'assainissement

**9 %**

de la population en ANC

(assainissement non collectif).

**292**

expertises par an

faites sur les réseaux d'assainissement

## TÉLÉCHARGER



Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, les moyens d'appui technique au service des collectivités PDF - 2.26 Mo  
(/sites/default/files/media/downloads/2017-dep-gestion-eau-et-milieux-aquatiques\_cd77.pdf)

## À LIRE



RÈGLEMENT

## Charte Natur'EAU 77

La Seine-et-Marne est un département stratégique dans le domaine de l'eau avec ses 4 400 km de cours d'eau, son sous-sol qui accueille deux nappes souterraines, puissantes et étendues (calcaire du Champigny, calcaire de la Beauce) et une nappe alluviale (Bassée) qui jouent un rôle fondamental dans l'alimentation en eau des Seine-et-Marnais.

Les enjeux liés à la protection et la préservation de ces ressources ont conduit à la mise en œuvre d'un programme d'actions partagé par l'ensemble des acteurs de l'eau œuvrant sur le département. C'est ainsi que le Plan départemental de l'eau de Seine-et-Marne a été mis en œuvre dès 2007. Il se poursuit aujourd'hui dans le cadre du 3e Plan 2017-2024.

La charte Natur'EAU 77 vise à développer une stratégie partagée par tous les acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires de la Seine-et-Marne afin d'optimiser la gestion intégrée de l'eau, de favoriser la reconquête et la préservation de la biodiversité dans les collectivités du département et d'engager une nouvelle dynamique sur les sujets liés au grand cycle de l'eau.

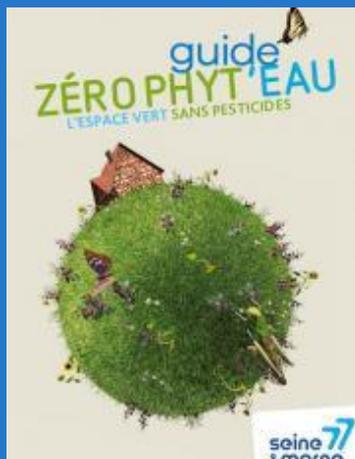


TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 1.63

MO



### GUIDES

#### Guide Zéro Phyt'eau

Nul ne l'ignore à présent, une seule goutte de pesticides pollue des milliers de litres d'eau. L'eau de nos rivières, l'eau qui fait pousser nos cultures, mais aussi l'eau que nous buvons. Sur un territoire comme la Seine-et-Marne, le 1er enjeu de la suppression des produits phytosanitaires est donc la protection de la ressource en eau. La qualité de l'eau potable distribuée à tous les Seine-et-Marnais et à une partie des Franciliens en dépend.

Le Département s'est doté d'un outil commun à tous les acteurs de l'eau : le Plan départemental de l'eau, avec notamment comme objectifs la protection de la ressource et la bonne qualité de l'eau potable. C'est dans ce cadre que les équipes du Département accompagnent les communes pour les aider à améliorer la qualité de l'eau potable. Distribuée à leurs habitants, à réduire l'utilisation de pesticides sur leurs espaces publics, à entretenir les cours d'eau qui irriguent leur territoire et à trouver des solutions d'assainissement adaptées à leur situation.

Pour participer à la sensibilisation du plus grand nombre, ce guide a été créé, et l'exposition « ZEROPHYT'Eau, l'espace vert sans pesticides » a été organisée pour présenter l'impact des produits phytosanitaires sur notre environnement et notre santé, et donner des solutions pratiques pour apprendre à s'en passer.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 610.4

KO



Créé le: 26/06/2020

- Mis à jour le : 10/04/2024